

## Secrétariat Général

Pierrelaye, le 21 septembre 2023

Affaire suivie par Maud STEIN  
Tél : 01.34.32.65.63  
Mail : m.stein@ville-pierrelaye.fr

**Objet : Convocation du Conseil Municipal du 27 septembre 2023**  
N/Réf. : MV/AA/MS-SG2023-1234

## CONVOCAATION

Cher(e) Collègue,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023**

**A 20H00**

**A LA SALLE POLYVALENTE**

### ORDRE DU JOUR

- 1- ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 28 juin 2023
- 2- ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Décisions municipales prises en application des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 3- VIE ASSOCIATIVE / Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Secours Populaire Français » suite au tremblement de terre au Maroc
- 4- VIE ASSOCIATIVE / Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Secours Populaire Français » suite au passage de la tempête « Daniel » en Libye
- 5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE / Demande d'octroi de la protection fonctionnelle à un agent communal
- 6- FETES ET CEREMONIES / Définition des modalités de réservation pour la participation l'action annuelle de convivialité à destination des seniors
- 7- FINANCES / Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- 8- FINANCES / Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

— Ville de Pierrelaye —

**9- FINANCES** / Fixation de la durée d'amortissement des biens suite à l'adoption de la M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

**10- FINANCES** / Budget ville - Admission en non-valeur et créances éteintes

**11- INTERCOMMUNALITE** / Convention de mise à disposition d'un service d'archivage électronique à intervenir avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis

**12- INTERCOMMUNALITE** / Rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Val Parisis

**13- INTERCOMMUNALITE** / Convention de remboursement pour les prestations de salage et de déneigement sur les voiries d'intérêt communautaire à intervenir avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis

**14- RESSOURCES HUMAINES** / Mise à jour du tableau des effectifs

**15- RESSOURCES HUMAINES** / Mise en place des astreintes de décision

**16- SOCIAL** / Convention de partenariat relative à l'animation d'ateliers sociolinguistiques à intervenir avec l'Association « ESSIVAM »

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Maire**



**Michel VALLADE**



**NB :** Les informations relatives à tous les points de l'ordre du jour sont disponibles auprès du secrétariat général.